



Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013

Horticulture et pépinières: une agriculture riche en emplois, dont les surfaces diminuent et se réorientent dans un marché mondialisé

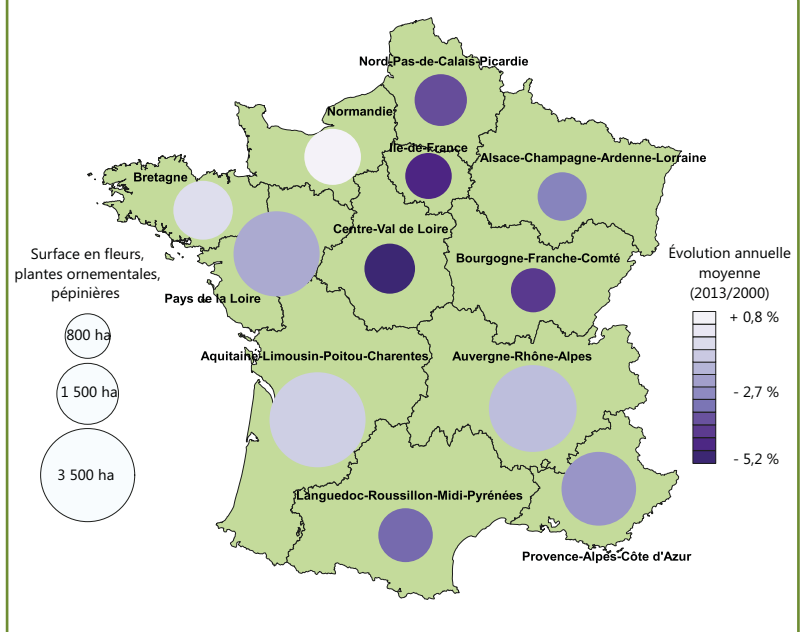
Plus de 7700 exploitations agricoles cultivent des fleurs, plantes ornementales ou exercent une activité de pépinière en France métropolitaine en 2013, sur une surface de 20400 ha de ces cultures. Les exploitations spécialisées en horticulture et pépinières se distinguent par leur forte intensité en emploi (plus de 4 emplois en moyenne par exploitation; un emploi pour seulement 1,6 ha cultivé) et leur forte valeur ajoutée.

Cette activité, fortement concurrentielle au plan international, connaît toutefois un recul marqué: sur la période 2000-2013, 22 % des surfaces et 40 % des exploitations du secteur ont disparu en France métropolitaine. Le parc de serres vieillit, altérant les performances techniques, et la culture des fleurs coupées sous serre se contracte très fortement. Les cultures de plein air, moins coûteuses à produire, résistent mieux, de même que les pépinières.

En 2013 en France métropolitaine, 7730 exploitations agricoles produisent des fleurs, plantes ornementales ou plants de pépinières. Ce secteur très spécialisé, aux cultures à forte valeur ajoutée nécessitant peu de surfaces, ne concerne que 1,7 % des exploitations agricoles et 0,07 % de la SAU métropolitaine, mais constitue néanmoins près de 6 % de la valeur de la production agricole végétale¹. Ces exploitations cultivent près de 20400 ha de surfaces horticoles et pépinières, dont 2/3 en pépinières, principalement ornementales, et 1/3 en horticulture. La surface moyenne par exploitation s'élève à 4,6 ha en pépinière et 1,2 ha en horticulture.

1. Source: comptes de l'agriculture 2013 semi-définitif.

Surfaces en fleurs, plantes ornementales et pépinières



Source: SSP - Agreste - enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Des territoires spécifiques

Trois régions, Auvergne-Rhône-Alpes, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Pays de la Loire cultivent la moitié des surfaces nationales en pépinières, et notamment ornementales. La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes rassemble également plus d'un tiers des surfaces en pépinières forestières nationales et la région Auvergne-Rhône-Alpes plus de 20 % des pépinières fruitières. Les surfaces en pépinières viticoles se concentrent pour la moitié d'entre elles entre les deux régions Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les surfaces horticoles sont également très diversement réparties selon les régions. Près de 60 % des surfaces horticoles se concentrent entre trois régions : Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (principale région pour les bulbes-oignons-rhizomes), Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur (fleurs et feuillages coupés).

Des surfaces en forte diminution depuis 2000

Entre 2000 et 2013, le nombre d'exploitations en horticulture/pépinière a chuté de 40 % soit un rythme moyen de - 3,8 % par an. La baisse est plus prononcée que pour l'ensemble des exploitations agricoles (- 2,9 % par an). De même, les surfaces en horticulture/pépinière diminuent plus rapidement que les autres surfaces agricoles : - 22 % entre 2000 et 2013, soit - 1,9 % par an en moyenne, alors que la SAU n'a baissé que - 0,3 % par an en moyenne.

Les évolutions sont toutefois contrastées selon les productions. Les fleurs et feuillages coupés connaissent la baisse la plus forte, avec un quart de surfaces en moins entre 2001 et 2013, soit - 2,4 % par an en moyenne. À l'opposé, les surfaces plus réduites consacrées aux plantes vivaces, aromatiques, aquatiques progressent de 5,2 % par an en moyenne.

Surfaces par type de plantes – Horticulture

Type de culture	Superficie (en ha)		Évolution 2013/2001 Moyenne annuelle (%)
	2001	2013	
Ensemble fleurs et plantes ornementales	7 115	6 640	- 0,6
dont fleurs et feuillages coupés	2 515	1 880	- 2,4
dont plantes en pots fleuries ou vertes	1 772	1 561	- 1,1
dont plantes à massif (pensée, pélargonium...)	1 069	883	- 1,6
dont plantes vivaces, aromatiques ou aquatiques	385	704	+ 5,2

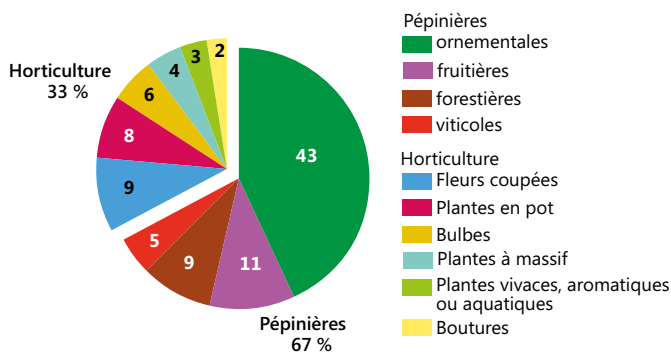
Sources : SSP – Agreste – RHOP 2001 et ESEA 2013

Surfaces par type de plantes – Pépinières

Type de culture	Superficie (en ha)		Évolution 2013/2000 Moyenne annuelle (%)
	2000	2013	
Ensemble pépinières	17 239	13 750	- 1,7
dont pépinières ornementales y c. rosiers	10 387	8 820	- 1,2
dont pépinières fruitières	2 349	2 145	- 0,7
dont pépinières viticoles	1 240	989	- 1,7

Sources : SSP – Agreste – RA 2000 et ESEA2013

2/3 tiers des surfaces en pépinières, 1/3 en fleurs et plantes ornementales Répartition des surfaces selon les cultures en 2013



Source : SSP – Agreste – ESEA2013

Les surfaces de pépinières diminuent plus modérément (- 1,7 % par an entre 2001 et 2013). Entre 2010 à 2013, le nombre d'exploitations et les surfaces en pépinières sont même repartis à la hausse.

Les combinaisons d'activités horticoles sont minoritaires

Les activités d'horticulture et de pépinière sont rarement associées au sein d'une même exploitation (11 % des cas seulement).

Les exploitations du secteur sont positionnées le plus souvent (dans 60 % des cas) sur un seul type d'activité horticole. Ainsi, 14 % cultivent uniquement des fleurs coupées et feuillages, 12 % uniquement des plantes en pots, 12 % uniquement des pépinières ornementales.

Lorsqu'il y a combinaison de plusieurs types d'activités, la plus fréquente est l'association de plantes en pots avec des plantes à massif (7 % des exploitations en horticulture ou pépinières).

►► Les serres délaissées au profit du plein air

Les modes de production de l'horticulture et des pépinières diffèrent. Alors que la quasi-totalité des surfaces en pépinières sont cultivées en plein air (97 % en 2013), 27 % des cultures en fleurs et plantes ornementales s'effectuent sous serre. Les exploitations délaissent toutefois les serres au profit de l'horticulture de plein air. Entre 2001 et 2013, les surfaces en plein air de fleurs et plantes se sont ainsi maintenues, tandis que les surfaces sous serre diminuaient fortement (- 2,7 % par an). La part des surfaces sous serre s'est ainsi rétractée: - 8 points entre 2001 et 2013. La baisse des surfaces sous serres est particulièrement marquée sur le segment des fleurs coupées: - 6,2 % par an, soit une réduction de moitié des surfaces entre 2001 et 2013. Pour l'ensemble des fleurs et feuillages coupés, la part des surfaces cultivées sous serre diminue de 10 points entre 2001 et 2013, pour atteindre 17 %. La conduite sous serre des plantes à massif chute également: 60 % des plantes à massif sont cultivées sous serre, contre 80 % en 2001.

Des serres plus anciennes et moins souvent chauffées

En 2013, 14 % des surfaces sous serres proviennent d'un équipement récent, âgé de 5 ans ou moins tandis que 36 % des serres utilisées ont été construites en 1990 ou avant et sont donc âgées de 23 ans ou plus. La proportion de serres anciennes (de plus de 20 ans) a progressé de 10 points entre 2001 et 2013.

En fleurs et plantes, 42 % des serres sont chauffées en 2013, contre 54 % en 2001. Le recours au chauffage est moins mobilisé, probablement en lien avec son coût dans des serres moins performantes.

La culture d'une fleur coupée comme la rose par exemple s'avère complexe à conduire:

Surfaces par mode de conduite en 2013 (en ha)			
2013	Mode de conduite		Ensemble
	Plein air	Sous Serre (ou abri haut)	
Fleurs et plantes ornementales	4 848	1 792	6 640
<i>Part (en %)</i>	73,0	27,0	100,0
dont fleurs et feuillages coupés	1 560	321	1 880
<i>Part (en %)</i>	82,9	17,1	100,0
dont plantes en pots fleuries ou vertes	922	639	1 561
<i>Part (en %)</i>	59,1	40,9	100,0
dont plantes à massif (pensée, pélargonium...)	362	520	883
<i>Part (en %)</i>	41,1	58,9	100,0
dont plantes vivaces, aromatiques ou aquatiques	581	124	704
<i>Part (en %)</i>	82,4	17,6	100,0
Pépinières	13 404	346	13 750
<i>Part (en %)</i>	97,5	2,5	100,0
dont pépinières ornementales y c. rosiers	8 498	322	8 820
<i>Part (en %)</i>	96,3	3,7	100,0

Source: SSP – Agreste – ESEA2013

elle requiert une gestion du chauffage, de l'éclairage, du CO₂, de l'irrigation. La modernité de la serre joue alors un rôle fondamental dans cette exigence de technicité (ordinateur climatique, récupération d'énergie). L'ancienneté des serres fait perdre en performance et alourdit les coûts en énergie, ce qui pèse sur la compétitivité. De ce fait, la production de fleurs moins exigeantes, comme les pivoines, a tendance à se développer et remplacer des fleurs plus coûteuses à produire. La fleur coupée, facilement transportable, s'échange en effet sur un marché largement mondialisé et libéralisé, très concurrentiel, sur lequel des pays à bas coûts comme le Kenya ou l'Équateur sont devenus leaders. Si la dif-

férenciation commerciale par des labels de qualité et d'origine se développe, la fleur demeure l'un des rares produits agricoles pour lequel la mention de l'origine n'est pas obligatoire lors de la vente au consommateur.

Des exploitations très spécialisées et intensives en emplois

Parmi les exploitations en horticulture/pépinière, près de 60 % cultivent exclusivement ces produits, 15 % les combinent avec un atelier de cultures spécialisées (principalement des légumes mais aussi des fruits ou vignes), et 15 % les combinent avec un atelier de grandes cultures ou prairies. Enfin, 10 % sont très diversifiées.



Superficies en 2013 selon l'année de construction des serres		
Année de construction des serres (ou de dernière rénovation)	Surface (en ha)	Part (%)
1990 et avant	771	36,1
Entre 1991 et 2001	661	30,9
Entre 2002 et 2007	400	18,7
2008 et après	307	14,3
Ensemble	2 138	100,0

Source: SSP – Agreste – ESEA2013

» Dans 83% des cas, les exploitations cultivant des fleurs, plantes ou pépinières ont plus des deux-tiers de leur production brute standard générée par ces activités.

Plus des trois quarts (77 %) de ces exploitations spécialisées en horticulture/pépinière sont de dimension économique moyenne ou grande (au sens de la PBS). Cette proportion est nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble des exploitations (68 %) et la plupart des autres spécialisations productives.

Trois régions se distinguent par la dimension économique de leurs exploitations spécialisées en horticulture/pépinière : Île-de-France, Pays de la Loire et Bretagne. En effet, près de la moitié des exploitations y sont de grande dimension économique contre un peu plus d'un tiers pour l'ensemble des régions métropolitaines.

57 % des exploitations horticoles sont des exploitations individuelles, contre 66 % pour l'ensemble des exploitations. La part des formes sociétaires a progressé de 10 points entre 2000 et 2013 (notamment EARL, sociétés commerciales, SCEA). En 2013, en France métropolitaine, 18 % des chefs d'exploitations spécialisées en fleurs, plantes ornementales et pépinières ont moins de 40 ans, une proportion comparable à celle de l'ensemble des exploitations. Les exploitants âgés y sont toutefois moins représentés : 14 % seulement ont 60 ans ou plus, contre 23 % pour l'ensemble des productions.

Exploitations agricoles selon leur taille en 2013

Taille d'exploitation agricole en 2013	Exploitations spécialisées Fleurs, plantes, pépinières	Ensemble des exploitations agricoles
	Part (%)	Part (%)
Moins de 1 ETP	14	34
De 1 à moins de 2 ETP	30	38
De 2 à moins de 5 ETP	35	24
5 ETP ou plus	21	3
Ensemble	100	100

Source: SSP – Agreste – ESEA2013

Plus de 4 emplois en moyenne par entreprise en horticulture/pépinière en 2013

Orientation technico-économique agricole (Otex)	Emploi / exploitation (en ETP)	Surface de SAU pour 1 emploi (en ha/ETP)
Fleurs et horticulture diverse*	4,4	1,6
Légumes et champignons	3,9	3,1
Fruits et autres cultures permanentes	2,2	7,5
Viticulture	2,1	8,2
Élevages granivores mixte	2,0	21,6
Autres élevages herbivores	1,1	33,7
Bovins lait	2,0	42,6
Exploitations de polyculture et polyélevage, autres	1,7	47,0
Bovins mixte	1,6	50,4
Bovins viande	1,2	60,0
Grandes cultures	1,1	76,8
Ensemble	1,6	37,8

* Seules les exploitations ayant des superficies en horticulture ou pépinières de cette Otex sont prises en compte.

Source: SSP – Agreste – ESEA2013

Près de 4 % de l'emploi agricole

Les exploitations spécialisées en fleurs, plantes ornementales ou pépinière emploient au total 28500 équivalents temps plein. Elles contribuent ainsi à 3,9 % de l'emploi agricole de France métropolitaine. Ces productions peu mécanisées se distinguent par leur forte intensité en emplois. Il faut ainsi seulement 1,6 ha de SAU en moyenne pour générer un emploi agricole dans ces exploitations alors qu'il faut 38 ha en moyenne toutes spécialisations agricoles confondues (77 ha en grandes cultures ; 8 ha en viticulture et arboriculture).

En moyenne, les exploitations horticoles/pépiniéristes emploient 4,4 équivalents temps plein (ETP) en 2013 (+0,4 ETP par rapport à 2000), contre 2,1 ETP en moyenne dans les exploitations viticoles et 1,1 ETP en grandes cultures. Plus de 20 % des exploitations spécialisées en fleurs, plantes, pépinières comptent plus de 5 ETP alors que cette part n'est que de 3 % sur l'ensemble des productions agricoles. Plus de la moitié du volume de travail est assuré par des salariés permanents, 30 % par les chefs d'exploitation, coexploitants ou d'autres membres de la famille et près de 20 % par une main-d'œuvre occasionnelle.

Le volume d'emplois (ETP totales) a diminué de 2,9 % par an entre 2000 et 2013 au sein des exploitations spécialisées en horticulture et pépinière contre 2,1 % pour l'ensemble des exploitations.

Nadine Jourdan

Draaf/Srise Provence-Alpes-Côte

d'Azur

Gisèle Giroux

SSP

L'emploi dans les exploitations spécialisées en horticulture/pépinière selon sa nature en 2013

Nature de main-d'œuvre	Personnes		Équivalents-Temps-Plein	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
Chef, coexploitant, associé actif	8 328	32	7 035	25
Membre de la famille actif	1 925	7	1 137	4
Salarié permanent	16 115	61	15 284	54
Ensemble de la main-d'œuvre permanente	26 368	100	23 456	82
Main-d'œuvre occasionnelle	///	///	5 032	18
Ensemble	///	///	28 488	100

Source: SSP – Agreste – ESEA 2013

Méthodologie

Les données mobilisées sont issues des recensements agricoles de 2000 et 2010 (RA), du recensement de l'horticulture ornementale et pépinières en 2001 (RHOP) et de l'enquête, par sondage, sur la structure des exploitations agricoles de 2013 (ESEA).

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013 fournit une description des exploitations qui cultivent des fleurs ou plantes ornementales ou en pépinière. Elle comporte de façon exceptionnelle un volet horticole national spécifique détaillant les modes de culture et l'âge des serres.

Les recensements agricoles 2000 et 2010 concernent toutes les exploitations agricoles et enregistrent les superficies globalisées de cultures principales de fleurs, pépinières viticoles, pépinières ornementales, fruitières et forestières.

Le recensement de l'horticulture 2001 concerne toutes les exploitations agricoles possédant au moins 200 m² de fleurs et plantes ornementales ou de pépinières ligneuses, à l'exclusion des pépinières viticoles. Il détaille les superficies selon le type de plantes produit (fleurs et feuillages coupés, plantes en pots, plantes à massif, plantes vivaces, aromatiques ou aquatiques, bulbes, boutures et jeunes plants) ou selon le type de pépinière.

Champ:

Les données de cette étude portent sur la France métropolitaine.

Les illustrations régionales n'incorporent pas la Corse qui compte moins de 50 ha en horticulture/pépinière en 2013.

Définition:

Les surfaces et cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant de calculer la production brute standard (PBS). La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « petites exploitations », quand elle est inférieure à 25 000 euros, « moyennes exploitations » entre 25 000 et 100 000 euros et en « grandes exploitations » au dessus de 100 000 euros.

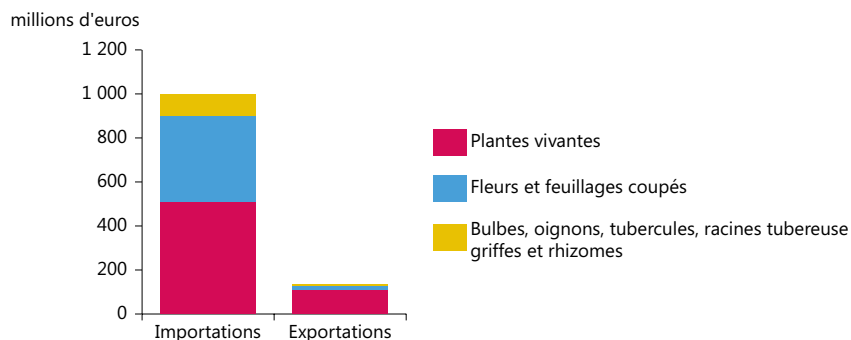
La contribution de chaque surface ou cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (orientation technico-économique).

Commerce extérieur de la France en fleurs, plantes ornementales et plants de pépinière : un déficit de 860 millions d'euros en 2015

Le commerce extérieur de la France en plantes vivantes et produits de la floriculture est fortement déficitaire, avec 996 millions d'euros d'importations contre 134 millions d'euros d'exportations en 2015. En 2015, la production nationale de plantes et pépinières est évaluée à 2,8 milliards d'euros. Les importations représentent ainsi, en valeur, l'équivalent de 35 % de la production nationale et les exportations 5 %.

Les principaux fournisseurs de la France sont les Pays-Bas et la Belgique. Les Pays-Bas sont à la fois le 1^{er} exportateur mondial et le 2^e importateur mondial. Outre son rôle majeur de plateforme d'échanges, c'est aussi le pays de l'UE qui consacre la part la plus importante de sa superficie agricole à l'horticulture et aux pépinières.

Commerce extérieur de la France en plantes vivantes et produits de la floriculture en 2015



Source: Douanes

Superficies en horticulture et pépinières dans l'Union européenne

	Superficie en horticulture et en pépinières (ha)	Part dans la SAU du pays (%)
UE à 28	209 650	0,12
UE à 15	180 490	0,02
Pays-Bas	48 090	2,60
Belgique	6 390	0,49
Italie	34 890	0,29
Malte	30	0,28
Allemagne	28 420	0,17
Portugal	4 050	0,11
Pologne	15 190	0,11
Slovénie	490	0,10
Autriche	2 640	0,10
Hongrie	4 140	0,09
France (y c Dom)*	23 340	0,08

* dont près de 400 ha dans les Dom et 2560 ha en vignes mères de porte-greffe en métropole.

Source: Eurostat - ESEA 2013

Pour en savoir plus

■ Consultez le site Internet du SSP:
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Onglet « Publications »

Primeurs
Dossiers

Publications:

« Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001
21 000 hectares de fleurs et plantes »

Primeur n° 124 - avril 2003

« Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001 »
Agreste Cahiers n° 4 - décembre 2003

Agreste : la statistique agricole

Secrétariat général - Service de la Statistique et de la Prospective

3, rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP
www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication: Béatrice Sédillot
Composition: Brigitte Poulette
Impression: AIN - ministère de l'Agriculture

Dépôt légal: à parution
ISSN: 1760-7132 ■ Prix: 2.50 €
© Agreste 2016

